



Nom:			Prénom :		
Adresse (numéro, rue, app.) :		Municipalité/Province/État/Pays:		Code postal/Zip :	
Date de naissance (aa/mm/jj):		Étudiant/Résident N°		Année d'admission	

1- Résidence à Montréal
(ind. rég.)

2- Cellulaire :

3- Téléavertisseur : particulier ou tout état pathologique pouvant présenter des symptômes cliniques. Les renseignements personnels apparaissant sur le présent formulaire sont destinés à l'usage exclusif de l'établissement d'exposition professionnelle; 2) ou, sur demande, soit au milieu clinique ou à l'extérieur de tout milieu clinique où je poursuis ma formation clinique.

Signature de l'étudiant		Date
-------------------------	--	------

Les médecins et les infirmières ont l'obligation de se protéger et de protéger les autres contre les infections susceptibles d'être transmises dans leur milieu clinique. Grâce à l'immunisation, il est possible de prévenir la transmission d'infections et de protéger la santé des étudiants pendant les stages qui sont liés à leur programme d'études, et une fois sur le marché du travail.

1. La politique de vaccination de l'Université McGill est obligatoire et s'applique à tous les étudiants/stagiaires inscrits dans des programmes impliquant des stages cliniques dans les agences de santé et des services sociaux de la région de Montréal ou à l'extérieur.
2. Ces établissements de santé se réservent le droit de refuser l'accès aux étudiants **le formulaire**, écrire de façon lisible, signer lui-même le formulaire et le retourner.

NOM ET PRÉNOM : _____ DATE DE NAISSANCE (aa/mm/jj) _____

Vaccination primaire complète : Preuve écrite ci-jointe Sérologie anti-HBs Résultats -> ci-joints

→

-



PPD #1 Date d'immunisation : _____ Date de lecture: _____ Résultats _____ (mm induration) _____ Inf./MD

Date d'immunisation: _____ Date de lecture : _____ (mm induration) _____ Inf./MD

Sceau:

Sceau :

Signature:

Signature:

(suite)

--

La vaccination préventive contre le méningocoque est recommandée pour les travailleurs ou stagiaire travaillant dans un laboratoire de microbiologie qui manipulent des cultures positives de *Neisseria meningitidis*. Ces derniers devraient recevoir le vaccin conjugué quadrivalent (A. C. Y et W-135) (Menactra). À l'heure actuelle, font partie du personnel ciblé, les technologistes médicaux, les résidents/posdoctorants en microbiologie ainsi que les résidents/postdoctorants en maladies infectieuses. La vaccination contre le méningocoque sera faite sur le site même des hôpitaux.

--